

création mescal/tequila.com 0 91 14 12 84 - imprimé sur papier recyclé - Mutualité Française PCA n° RNM 352 098 131

Tatouage PIERCING

Les bonnes pratiques

1 Qu'est-ce qu'un tatouage, un piercing ?

a Un tatouage c'est pour la vie...
Se poser les bonnes questions c'est important pour que tout se passe bien.

Pourquoi ?
Sur quelle partie du corps ?
Est-ce que je veux que ça se voit ?
Dans 5 ans, 10 ans, 15 ans..., est-ce que j'en aurai encore envie ?

b Piercing et tatouage : oui mais mon corps alors...?
Le piercing et le tatouage sont des modifications corporelles qui peuvent comporter des risques de complications médicales (infections diverses et variées).

c Piercing, tatouage et infections, quel rapport...?
Le piercing et le tatouage perforent la peau et présentent des risques de transmission infectieuse : l'Hépatite C (VHC) et B (VHB) se transmettent par le sang. Il existe un vaccin contre le VHB. L'hépatite C est une maladie du foie qui devient chronique dans 80% des cas. Mais aujourd'hui, on peut en guérir avec des traitements lourds.

d Des zones plus sensibles que d'autres : les risques spécifiques
Certaines parties du corps peuvent être plus à risque que d'autres car elles sont plus sensibles aux infections qui peuvent, à terme, entraîner des complications.

- Exemples :**
- Les anesthésistes peuvent refuser de pratiquer des péridurales aux personnes ayant un bas de rein (tatouage en bas du dos).
 - Le piercing sur le nez ou le nombril sont des terrains plus favorables au développement des microbes.
 - Le piercing à proximité de la bouche, peut engendrer des déchaussements dentaires et le piercing sur la langue une modification du palais et/ou des dents cassées. Il est vivement conseillé de prendre en compte l'avis d'un dentiste .

e Des contre-indications : pour qui ?
Pour :

- Les personnes souffrant de déficience immunitaire, de diabète, de problème de cicatrisation
- Les personnes présentant une maladie de peau,
- Les personnes sous traitement anti-inflammatoires et/ou corticoïdes.

Il est SOUHAITABLE de demander l'avis du médecin traitant, car une infection peut avoir des conséquences très graves

2 Avant - Après : tout ce qu'il faut savoir

a AVANT : des règles d'hygiène élémentaires

Des règles simples d'hygiène doivent être appliquées par le professionnel et le client.

L'environnement :

- Le local de piercing et de tatouage doit être non fumeur, Interdit aux animaux, fermé et séparé de la salle d'attente.
- Il doit être nettoyé après chaque client.

Le professionnel doit :

- Se laver les mains avant chaque client.
- Utiliser du matériel à usage unique et respecter la chaîne de stérilisation. Le matériel stérile sous emballage doit être ouvert devant vous. Tout autre matériel doit être stérilisé à l'aide d'un autoclave (comme les bijoux).
- Mettre des gants à usage unique pour ne pas risquer de contaminer ou d'être contaminé par des infections sanguines ou bactériennes.
- Remplir les coupelles d'encre (1 par client) durant le tatouage sans que le bidon soit en contact avec elles

Le client :

- Doit avoir plus de 18 ans ou se munir d'une autorisation parentale écrite.
- Doit avoir une peau saine pour limiter l'entrée des bactéries.
- Ne doit pas avoir consommé : d'alcool, de drogues et d'aspirine car ces produits fluidifient le sang et peuvent être la cause de saignement et de gonflement.

b APRÈS : en route pour une bonne cicatrisation

Le trop et le pas assez : le juste équilibre

L'hygiène après l'acte représente 50% d'une belle cicatrisation. Il ne faut pas la négliger.

Des gestes quotidiens INDISPENSABLES :

- Ne pas toucher son piercing ou tatouage avec les mains sales (mains propres = lavées au savon antibactérien)
- Nettoyer son piercing au moins 2 fois par jour de manière consciencieuse.
- Ne pas couvrir son piercing d'un pansement ou d'un vêtement trop serré : il a besoin de respirer.
- Surveiller la cicatrisation et ne pas hésiter à consulter un professionnel de santé en cas de doute.
- Eviter d'effectuer des pressions sur un piercing récent (ceinture, dormir dessus...) car cela empêche la cicatrisation et favorise l'apparition d'infections.
- Eviter les bains, les saunas et la piscine pendant environ 1 à 2 mois car la chaleur de l'eau ramollit la peau et donc ralentit la cicatrisation.

3 Quelques précautions pour éviter tous risques d'infections

NE JAMAIS ... !

- ⚠ Se faire percer ou tatouer par un tatoueur/perceur ambulante.
- ⚠ Retirer son bijou (même pour le nettoyer) durant la cicatrisation (sauf avis médical). Il peut être source d'infection.
- ⚠ Choisir son perceur en fonction de ses tarifs : un prix trop bas peut cacher un manque de règles d'hygiène. Comparer l'hygiène, pas les prix !
- ⚠ Echanger son piercing durant la cicatrisation (même avec une personne que l'on connaît bien!), les microbes et les bactéries ne font pas dans l'amical !
- ⚠ Se faire percer au pistolet même les oreilles. Le pistolet ne peut pas être stérilisé entièrement, c'est un nid à microbes et à bactéries !
- ⚠ Appliquer de l'alcool, de l'eau oxygénée, du baume, de la lotion, de l'huile solaire et des cosmétiques.
- ⚠ Employer d'autres produits que ceux qui vous ont été conseillés.
- ⚠ Changer son piercing sans désinfecter le bijou.
- ⚠ Se faire tatouer sur un grain de beauté car cela gênerait la surveillance de son évolution.
- ⚠ Gratter, ni retirer les peaux qui se forment sur le tatouage.
- ⚠ Toucher votre piercing avec les mains sales.



Document élaboré par :



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
La santé en toute confiance

Avec la collaboration de :

Hépatites Info Service
0 800 845 800
7 jours sur 7 - de 9 heures à 23 heures
www.hepatites-info-service.org



Arttattoostudio à Toulon et
l'infirmière conseillère du Rectorat Aix Marseille

4 Besoin d'en savoir plus ?

Ton piercing, ton tatouage t'inquiète ?

Consulte un médecin pour :

- Une progression très rapide (6 à 12H) de rougeurs et gonflements,
- Une sécrétion de type purulente,
- Une sensation de chaleur fiévreuse sur la zone percée ou tatouée,
- Des démangeaisons persistantes,
- Une peau qui devient foncée autour du piercing...

Et l'hépatite C ?

L'hépatite C est provoquée par un virus, le VHC, pouvant survivre plus d'une semaine sur un bijou qui n'a pas été décontaminé.

Pourquoi faire un dépistage ?

- Pour bénéficier d'un traitement si tu es atteint : plus le dépistage est précoce, plus on a de chance de guérir.
- Pour protéger ton entourage de tout risque de contamination.

Comment faire un dépistage ?

Le dépistage des hépatites, comme du Sida et des infections sexuellement transmissibles est ANONYME et GRATUIT dans les centres de dépistage (CIDIST, CIDAG ou CDAG) dans tous les départements.

Il peut être aussi effectué dans un laboratoire d'analyses médicales sur prescription du médecin (la sécurité sociale le prend en charge à 100%).

Le test est une simple prise de sang

Quelques jours après un médecin annonce le résultat et informe la personne sur ce qu'il faut faire en cas de contamination. Les centres de dépistage sont composés d'une équipe de professionnels qui sont là pour écouter, informer et accompagner les personnes.

Tu veux plus d'information ?

Les numéros utiles :

LOIRÉADD' : 04 77 80 33 20

Hépatites Info Service : 0 800 845 800
(anonyme et gratuit)

SOS Hépatites Loire : 04 77 53 60 16
(infos, groupe de paroles)

Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit Loire :

Hôpital La Charité St Etienne : 04 77 12 74 75

Hôpital Bellevue St Etienne : 04 77 12 77 89

Hôpital de Roanne : 04 77 44 30 73

Rééditée en 2008 par :



LOIRÉADD'

Les sites Internet :

www.peaudencre.com/cariboost2/crbst_12.html

www.hepatites-info-service.org

www.s-n-a-t.org

www.piercing-tattoo.com

Les plaquettes d'informations :

www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/457.pdf

www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/456.pdf